Quarante-cinquième année. — N° 124 (EDITION DU MATIN) VENDREDI 4 MAI 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Faydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie Waleteuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hurez Lemesre, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare

◆ CE NUMERO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

ÉLECTIONS MUNICIPALES
du 6 mai 1900

ROUBAIX
CANDIDATS
DE
L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Première section

Canton Ouest. — Epeule. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue du Bois; tribunal Pierre-Catteau, rue du Grand-Chemin; école de garçons, rue Brézin; école de filles, rue de Naples.

1. **ROUSSEL Edouard,** Conseiller général;
2. **COUSU Victor,** Tisserand;
3. **DÉPRÈS Léon,** Teinturier;
4. **DESCHAMPS Henri,** Industriel;
5. **DESPATURES Paul,** Administrateur des Hospices et de la Bouchée de Pain;
6. **LECAT Isidore,** Boulanger;
7. **NOYELLE Jules,** Représentant;
8. **WIBAUX Alphonse,** Avocat, docteur en droit.

Deuxième section

Canton Nord. — Fresnoy. — Bureaux de vote : Cours de musique, place Notre-Dame; école de garçons, rue Archimède; école de garçons, rue Saint-Vincent; école de garçons, boulevard d'Halluin.

1. **CHATTELEYN Félix,** Conseiller général;
2. **CATTEAU Achille,** Boucher;
3. **DESRUMAUX Emile,** Directeur de tissage;
4. **LECOMTE Charles,** Ouvrier lisseur;
5. **PÊCHER Alfred,** Négociant;
6. **WIBAUX Joseph,** Fabricant.

Troisième section

Canton Nord. — Cul-de-Four. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue Ternaux; école de garçons, rue Turgot; école de garçons, rue Montaigne.

1. **CHATTELEYN Félix,** conseiller général;
2. **BATTEAU J.-Bte,** visiteur de pièces;
3. **BAYART Alexandre,** entrepreneur;
4. **CANONNE Pierre,** ouvrier échantillonneur;
5. **FAUVARQUE François,** ancien cabaretier;
6. **FERRET Louis,** ancien cultivateur;
7. **LAINÉ Henri,** chaudronnier;
8. **REGNIER Paul** cabaretier;

Quatrième section

Canton Est. — Mairie. — Bureaux de vote : Hôtel-de-Ville, salle des adjudications; école de garçons, rue du Moulin; école de garçons, rue Decrême; école de garçons, rue d'Hem.
(Moulin-Ravenel)

1. **MOTTE Eugène,** député;
2. **DESCHODT Georges,** pharmacien;
3. **LEBLANC Emile,** liseur;
4. **LEPOUTRE Charles,** docteur en médecine;
5. **MOTTE Edouard** industriel;
6. **SAYET Gilbert,** ancien secrétaire-général de la Mairie;
7. **TENEUL J.-Bte,** cultivateur;

Cinquième section

Canton Est. — Pile. — Bureaux de vote : Ecole de filles, rue Sainte-Elisabeth; école de garçons, rue Pierre-de-Roubaix; école de garçons, rue Delezenne.

1. **MOTTE Eugène,** député;
2. **DEFRESNES Arthur,** rentreur;
3. **BELEPORTE-BAYART,** ancien conseiller général, ancien adjoint au maire;
4. **DEWER Jules,** empaqueteur;
5. **DUBOIS Edouard,** ouvrier mécanicien;
6. **HEUMEL Achille,** tisserand;
7. **LORIDANT Louis,** cultivateur;

L'INTOLÉRANCE RADICALE

De nombreux journaux publient, comme un document digne d'attention, une lettre adressée par quelques conseillers municipaux avancés au maire de leur commune, pour organiser avec lui les représailles électorales.

Une demi-douzaine de représentants de la ville de Lembèze, mécontents du dernier scrutin législatif, qui a donné la majorité à M. de Gontalt-Biron, contre le docteur Doliris, candidat radical, proposent d'édicter les pénalités suivantes contre les électeurs suspects de modérantisme :

1o Tout citoyen qui aura refusé son suffrage au protégé des radicaux sera considéré comme un ennemi de la ville, et, par suite, indigne d'être son fournisseur ;

2o Il sera exclu, non seulement de tout emploi municipal, mais du droit d'être adjudicataire d'un travail communal, et déchu de son entreprise s'il est déjà ouvrier de la ville ;

3o Enfin, si cet électeur indépendant a le malheur d'être indigent, il sera rayé impitoyablement de la liste des assistés du bureau de bienfaisance, et les bons radicaux de Lambèze se feront une joie de voir les enfants de ce mal-votant expier, en mourant de faim, la faute de leur père.

Evidemment, c'est monstrueux. Pourtant, ce qui étonne, c'est l'étonnement provoqué par la publication de la lettre des six messieurs de Lembèze. N'est-ce pas là le fait constant, le procédé habituel de toutes les administrations radicales ? Et ces six retardataires semblent mériter quelque indulgence à raison de la naïveté dont ils font doublement preuve, en publiant des intentions qu'on n'a pas l'habitude d'avouer, et en se contentant, après le scrutin, d'employer pour la vengeance des procédés dont ils auraient pu, avant, se servir pour la corruption.

Ces sectaires de bourgade ont d'ailleurs pour excuse les exemples venus d'en haut. Ils font ce qu'ils voient faire. S'ils ont eu à solliciter une bourse pour leur progéniture ou le classement d'un chemin pour leur commune, on leur a mis, à la préfecture, le marché à la main : Si vous apportez, leur a-t-on dit, un bon appoint au candidat officiel, votre fils sera boursier et votre champ sera desservi par une voie publique qui lui donnera de la plus-value et facilitera vos transports.

Ils savent qu'en haut lieu, tout emploi, toute faveur est une monnaie électorale. Qu'il s'agisse d'enlever une place, de décrocher un ruban ou de se faire admettre à un concours, les titres ne suffisent pas, si l'on n'a le premier de tous qui consiste à n'avoir d'autre opinion que celle du maître.

Ils n'ignorent pas que les fonds de l'assistance publique sont trop souvent détournés de la destination que leur ont donnée les anciens bienfaiteurs en constituant le bien des pauvres, et qu'au lieu d'être distribués aux vrais malheureux, sans distinction d'opinion, ils servent à entretenir une clientèle dont les voix sont à vendre.

Les gouvernements radicaux ont pour principe l'intolérance et pour système l'exclusion. La République est pour eux un fief à accaparer et la Déclaration des Droits de l'Homme une rengaine à mépriser. Au lieu de distinguer les citoyens en raison « de leurs vertus et de leurs talents », ils ne les considèrent que d'après leur opinion et leur servilité.

Ils préparent des bâillons aux lèvres indépendantes, ils forgent des moules pour y réduire à la commune mesure les intelligences ; ils rêvent d'établir leur pouvoir sur des consciences asservies ; pour eux, la liberté consiste à être les maîtres d'une clientèle aveugle et fanatique, et de se débarrasser par tous les moyens exclusion, expulsion, confiscation, dénis de justice de toute sorte, de quiconque ne pense pas comme eux et ne vote pas pour eux.

Quand on voit au sommet de semblables modèles, est-il étonnant que de petits tyranneaux de province se livrent à l'égard des citoyens qui ne s'inclinent pas devant eux à des vexations aussi ridicules qu'odieuses.

Informations

Les réservistes conseillers municipaux

Paris, 2 mai. — Le Ministre de la guerre vient d'écrire à M. Sommeillier, député de Montmédy, qui l'avait interrogé à ce sujet, qu'aux termes de l'instruction du 28 décembre 1895 relative à l'administration des réserves, les réservistes et les territoriaux élus conseillers municipaux seront ajournés de droit pour les élections des mairies.

Le Ministre ajoute que ces réservistes et ces territoriaux pourront ainsi se trouver dans leurs foyers à la date du 29 mai et participer à la formation des municipalités sans qu'il soit nécessaire de prendre une mesure spéciale à leur égard.

La mort de M. Edouard Bocher

Paris, 2 mai. — M. Edouard Bocher, ancien sénateur du Calvados, qui fut jusqu'à la mort du comte de Paris son représentant et son conseiller, s'est éteint ce matin à 8 heures 40, en son hôtel de la rue de Varennes, 59.

Né en 1811, il était dans sa quatre-vingt-dixième année.

Des télégrammes ont été adressés ce matin à tous les membres de la famille ainsi qu'à M. le duc d'Orléans.

Un registre a été déposé chez le concierge de l'hôtel. Il s'est bientôt couvert de signatures.

Le Président de la République a envoyé le lieutenant-colonel Bataille, de sa maison militaire, pour exprimer ses condoléances à la famille.

Cette après-midi, les télégrammes et les témoignages de sympathie affluent de toutes parts.

La date des obsèques de M. Edouard Bocher vient d'être fixée. Elles auront lieu samedi matin, à midi, à Saint-François-Xavier.

Le procès des bouchers de la Villette

Paris, 2 mai. — La 1re chambre du tribunal civil de la Seine vient de statuer sur le déclinatoire de compétence soulevé par le ministère public sur la demande en 175.000 francs de dommages-intérêts intentée par sept bouchers de la Villette contre MM. Waldeck-Rousseau Lépine et plusieurs commissaires de police pour arrestations arbitraires lors du procès de la Haute-Cour.

Le tribunal s'est déclaré incompétent pour statuer sur la demande formée contre le président du Conseil, mais compétent en ce qui concerne la demande intentée contre le préfet de police et les commissaires qui ont procédé aux sept arrestations.

Les débats sur le fond auront lieu à quinzaine.

Arrestations à Carmaux

Carmaux, 2 mai. — A la suite d'incidents qui se sont produits hier, sept arrestations ont été opérées. Les prévenus viennent d'être dirigés sur Albi.

Un drame à Montceau-les-Mines

Montceau-les-Mines, 2 mai. — Hier soir, un nommé Boissot, ouvrier mineur non syndiqué, a été frappé de sept coups de couteau par un ouvrier Doucheret, faisant partie du syndicat socialiste.

Mort du célèbre peintre hongrois Munkacsy

Bonn, 2 mai. — Le célèbre peintre hongrois Munkacsy s'est éteint hier matin, à l'âge de cinquante-six ans, dans la maison de santé de Gendeniche, près de Bonn, où il était interné depuis plusieurs années. Mme Mudkacsy a eu le temps d'accourir au chevet de son mari pour recueillir son dernier soupir.

Le bruit de l'abdication du roi Chrétien IX, de Danemark

La « Patrie » reçoit une dépêche de Copenhague lui signalant que le roi de Danemarck, si le Parlement continuait son opposition systématique, serait disposé à abdiquer en faveur du prince héritier.

Troubles à Barcelone

Barcelone, 2 mai. — Des troubles graves ont éclaté. Des groupes assez importants ont lapidé plusieurs tramways. La gendarmerie a chargé les groupes et les a dispersés. Six arrestations ont été opérées. Hier soir, dans le quartier de Sans, une fabrique a été lapidée. De nombreux ouvriers des environs de la ville ont manifesté. Ces ouvriers étaient porteurs de drapeaux. La gendarmerie est postée en divers endroits pour maintenir l'ordre.

La peste à Port-Saïd

Port-Saïd, 2 mai. — Trois nouveaux cas de peste se sont produits aujourd'hui. Deux médecins du service sanitaire sont arrivés pour faire l'examen bactériologique. Les navires sont soumis à une quarantaine sévère.

L'ACTUALITÉ par Henriot

— Est-il large, le pont Alexandre !
— Si large que toi même tu parais mince, Augustine !

CHOSES ET AUTRES

Au cours d'enfants d'un village.
— Elève Pierra, qu'est-ce qu'un parricide ?
— Mademoiselle, c'est celui qui tue son père.
— Fort bien... Et vous, élève Suzanne : qu'est-ce qu'un régicide ?
— Mademoiselle... Un régidice ?... c'est celui qui tue un employé de la régie...

UNE ÉPOUVANTABLE CATASTROPHE
dans une mine des États-Unis
Deux cents victimes

New-York, 2 mai. — Une terrible explosion s'est produite dans les mines de Schofield, situées dans le territoire de l'Utah. Plus de 200 mineurs ont péri. On a déjà retrouvé 137 cadavres.

New-York, 2 mai. — On reçoit de terribles détails sur l'explosion dont les mines de Schofield, dans l'Utah, ont été le théâtre. Des 250 hommes qui étaient descendus hier, 30 seulement ont échappé. Plusieurs des blessés ne survivront pas.

On n'est pas encore fixé sur la véritable cause du désastre. Des personnes qui travaillaient en dehors des mines, déclarent avoir vu, hier matin, à 10 heures un quart, le sommet entier de la montagne se soulever en quelque sorte. Puis, ce fut une formidable détonation, à la suite de laquelle une masse de terre et de pierres fut projetée à plusieurs centaines de pieds de hauteur. Quelques pierres sont tombées à un demi-mille de distance.

UN SCANDALE

Paris, 2 mai. — Les journaux du matin annonçaient que l'instruction de l'affaire de la société des Indes Françaises venait de se compliquer par suite de la découverte d'une histoire de pots de vin qui se grefferait sur ce scandale, et qu'on aurait acquis la certitude qu'un député aurait servi d'intermédiaire pour faire obtenir à la société des Indes Françaises, la concession de terrain à l'Exposition.

Pour prix de son concours, ce député aurait demandé une somme de 100,000 francs, sur laquelle il n'aurait touché encore que 20,000 francs. La preuve en serait fournie par le talon du chèque mentionnant le nom du bénéficiaire qui aurait été retrouvé et joint aux autres pièces du dossier qui est entre les mains de M. de Valles, juge d'instruction.

On se demande si d'autres découvertes de la même nature et si la fin de l'instruction ne réserveront pas d'autres surprises.

En attendant, la « Liberté », en ce qui concerne le nom du député mêlé à ce scandale, dit qu'on murmure le nom d'un membre du parti radical, parmi les plus fermes soutiens de la politique ministérielle. Le député en question est, paraît-il, représentant d'une des circonscriptions ouest de la banlieue parisienne.

LA GUERRE
dans le Sud de l'Afrique

La tactique des Boërs

Les forces boers ont changé leurs champs d'opérations. De Thabanchu, ils se sont transportés à Houtneck, situé à dix milles au nord de Thabanchu.

Le général Botha oppose une vive résistance aux généraux French et Hamilton.

Les forces boers sont au nombre de 6.000 hommes et les forces anglaises au nombre de 20.000 hommes.

Plusieurs commandos boers, au sud, se dirigent en toute hâte vers le nord pour appuyer le général Botha, mais ils évitent la route de Brandfort, occupée par les Anglais.

La division Hamilton

Le « Times » (deuxième édition) annonce que la division Hamilton a engagé un combat avec les forces boers pendant toute la journée d'avant-hier et d'hier.

Les Anglais auraient délogé les Boers des positions qu'ils occupent au nord de Thabanchu. Mais ceux-ci envoient de fortes pluies d'obus et de projectiles contre les forces anglaises.

Celles-ci sont obligées de chercher un autre point d'attaque.

La brigade Maxwell

La brigade Maxwell a chassé les Boers à huit milles est de Karee-Siding et occupe une série de collines entre Blackfontein et Schackraal.

Au secours de Mafeking

Le colonel Plummer cherche, une fois encore, à débloquer Mafeking.

Une autre colonne anglaise est partie le 13 avril de Kimberley dans le même but, mais on ignore où elle se trouve actuellemnt.

Pertes anglaises

La première liste des pertes anglaises éprouvées avant-hier devant Thabanchu, comprend 12 capitaines tués ou blessés.

LAINES & COTONS
MARCHES A TERME

ROUBAIX-TOURCOING, 2 mai. — Laines peignées, type courant. — Tendance calme.

10,000 sur mai	à 4.65	5.000 sur novem.	à 4.75
10,000 sur juin	à 4.70	30.000 —	4.80
10,000 sur juillet	à 4.725	5.000 —	4.825
20,000 —	4.75	10.000 sur décemb.	à 4.775
5.000 sur août	à 4.75	5.000 —	4.825
20,000 sur septem.	à 4.775	10.000 sur janvier	à 4.825
30.000 —	4.80	5.000 —	4.85
5.000 —	4.825	5.000 sur février	à 4.775
5,000 sur octobre	à 4.775	5.000 —	4.825
45.000 —	4.80	..... —	.....

Total de la journée : 240,000 kilos.

ANVERS. — Tendance calme. — Total : 275.000 kil.

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Jour	Précéd.	ANVERS Allem. B	LEIPZIG Type B.A	COTONS LE HAVRE Ouver.	Clôt.
Mai ... 1900	4.65 ./.	4.65 ./.	4.75 ./.	— ./.	61 50	61 62
Juin ...	4.70 ./.	4.70 ./.	4.77 1/2	— ./.	61 12	61 25
Juillet ...	4.72 1/2	4.72 1/2	4.80 ./.	— ./.	60 97	61 ..
Août ...	4.75 ./.	4.75 ./.	4.80 ./.	— ./.	60 62	60 75
Septembre ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ./.	60 12	60 25
Octobre ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ./.	57 87	58 ..
Novembre ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ./.	54 87	55 ..
Décembre ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ...	53 25	53 37
Janvier ... 1901	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ...	52 50	53 62
Février ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ...	52 50	53 50
Mars ...	4.77 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ...	52 50	52 50
Avril ...	.... ./.	.... ./.	.... ./.	— ..	.. ..	50 ..

Le Havre, 2 mai. — *(Télégramme de M. G. Degoy)* — Le marché est calme. On a traité 475 balles.

On cote : mai 155,00, juin 152.00, juillet 153.50, août 154.00, septembre 154.50, octobre 154.50, novembre 154.50, décembre 154.50, janvier 151.50, février 152.00, mars 152,00, avril 152.00.

Chronique Locale
ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

UNE RÉFORME UTILE

Il y a, dans le programme de l'Union sociale et patriotique, un article qui nous donne l'une des garanties les plus précieuses que, dans l'état actuel de la législation, les électeurs puissent espérer pour la bonne gestion des affaires municipales. Les candidats s'y engagent à faire connaître au public les décisions des commissions *avant qu'elles soient présentées au Conseil municipal.*

On sait que la dernière loi municipale, celle de 1884, consacrant un usage dès longtemps établi dans les grandes villes, autorise le Conseil municipal à former, au cours de chaque session, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit par l'administration, soit par l'initiative d'un de ses membres.

Le plus souvent, pour ne pas dire toujours, le Conseil ratifie les propositions des rapporteurs de ces commissions.

Longtemps, à Roubaix comme ailleurs, les rapports n'étaient généralement connus des conseillers, qu'en séance, c'est-à-dire à l'heure même où ceux-ci étaient appelés à les discuter. Les membres qui n'étaient pas de la commission ignoraient, pour la plupart, le premier mot de la question et votaient de confiance après une simple lecture — lecture plus ou moins rapide, plus ou moins claire, selon le degré de loyauté ou d'intelligence, d'instruction ou même de roublardise du rapporteur. On vit plus d'une fois des votes fâcheux obtenus ainsi, par surprise, d'assemblées d'ailleurs honnêtes et bien intentionnées.

Il y a seize ou dix-sept ans, quelqu'un proposa et fit décider que les rapports seraient imprimés et distribués aux conseillers quelques jours avant la séance dans laquelle ils devaient être examinés.

La tradition s'est maintenue depuis.

C'est assurément un progrès considérable sur ce qui se passait auparavant et sur ce qui se passe encore dans bien des villes.

Roubaix, qui avait connu la publicité des discussions du Conseil plusieurs années avant que la loi en fît une obligation, Roubaix donne ici encore un salutaire exemple de contrôle dans les affaires publiques.

Mais, si excellent que soit cet usage, il ne permet pas encore aux intéressés, c'est-à-dire à tous les habitants de la ville, de suivre d'assez près les discussions de nos mandataires ; il ne leur donne pas surtout le moyen d'intervenir en temps utile pour empêcher un vote malencontreux ou pour faire compléter ou amender une proposition bonne en elle-même.

Les membres consciencieux de l'assemblée communale peuvent bien, la veille (rarement l'avant-veille) d'une séance, lire les rapports sur lesquels ils vont être consultés ; mais ils n'ont pas toujours, ni le temps, ni les moyens, quelque valeur intellectuelle qu'on leur accorde, de contrôler les renseignements fournis aux commissions, ni d'apprécier ce que les argu-

---

FEUILLETON DU 4 MAI. N° 19

LA FÉE DU GUILDO
par Pierre SALES

VII

LE DROIT DE PRISE

Mlle Berthe Champagney trouva que cet Australien exprimait, d'une façon vulgaire de très vulgaires sentiments ; mais M. Champagney répondit, enchanté :

— Nous nous connaîtrons bientôt.

Fergusson tira sa montre :

— Eh ! je n'ai guère que le temps de faire mes déclarations au port et de m'habiller... Mademoiselle... Messieurs...

Il s'inclina brusquement et partit, en laissant à peine le temps à Claude de le reconduire. Lorsque le jeune homme rentra dans le cabinet de son père, celui-ci était tombé, tout veule, dans son fauteuil, et sa tête penchait de tous côtés, comme hébétée.

Il se redressa un peu en entendant son fils ; mais celui-ci avait éprouvé un saisissement. Il alla à son père et l'embrassa bien affectueusement. L'armateur le pressa sur lui avec une émotion qui ne lui était pas coutumière et murmura :

— Mon petit Claude !... Mon brave petit Claude !

— Mais qu'as-tu, papa ?... Qu'as-tu donc ?

M. Champagney paraissait très embarrassé pour trouver une explication. Il dit, péniblement :

— Je songe que... s'il t'était arrivé un pareil accident...

Berthe éclata irrévérencieusement de rire :

— Par exemple ! Je ne vois pas bien l'explosion d'une chaudière à bord d'un navire à voiles !

M. Champagney faillit l'appeler « Petite sotte ! » Mais il domina son emportement ainsi que son émotion.

— Allons, mes enfants, dit-il de son ton presque naturel, rentrez bien vite à Ingouville, pour vous assurer que tout sera prêt.

Berthe, insouciante, regagna la voiture ; mais Claude, remarquant que les mains de son père étaient brûlantes et sentant même qu'il avait l'haleine un peu fiévreuse, voulut encore l'interroger.

— Voyons, qu'as-tu, père ?

M. Champagney lui imposa silence d'un regard angoissé.

Et, d'une voix à peine perceptible :

— Pas ici !... Pas plus devant mes employés que devant ta sœur... Mais, ce soir, quand nous serons seuls... Tu es un homme... Oui, ce soir, je te dirai tout !

Tout envahi par une lourde tristesse, Claude demeurait devant son père, n'osant plus formuler de questions et pourtant brûlant de savoir.

— Va, va, mon petit ! Je vous rejoindrai dans une heure.

Et M. Champagney le mit presque à la porte de son bureau.

Mlle Berthe commençait à s'impatienter, et elle allait gronder Claude, quand elle vit son visage soucieux. Mais il se rappela ces paroles de son père : « Pas plus devant mes employés que devant ma fille !... » Il sourit à Berthe, ainsi qu'à des commis qui étaient sous la voûte de la maison, puis aux nombreuses connaissances qu'il avait dans la foule qui encombrait encore le quai. Et il sauta joyeusement en voiture.

Mais il songeait : « Mon père était tout bouleversé... Il avait la fièvre, sûrement... Et il donne un grand dîner ce soir... Se sent-il malade ?... Quel chagrin ? Est-ce ses affaires ?... »

Il faillit traverser la place de la Mâture, sans voir son yacht qu'on était en train d'amarrer ; mais sa sœur lui fit remarquer que ses hommes le saluaient.

— Excuse-moi une seconde... dit-il alors.

Il sauta de voiture, courut au quai :

— Je tâcherai de revenir ce soir ou au milieu de la nuit, dit-il à ses matelots. Jusque-là, que personne...

Quelques instants après, la voiture gravissait la côte d'Ingouville, emportant le frère et la sœur qui paraissaient extrêmement joyeux. Claude avait raconté les détails de son sauvetage ; Berthe disait l'émotion produite dans toute la ville, le mouvement vers la jetée, les conversations, les jolies choses qu'elle avait entendues au sujet de son frère. Elle ne se faisait, du reste, aucun scrupule de les enjoliver. Elle le flattait pour éviter qu'il ne se moquât d'elle lorsqu'elle lui demanderait si, au courant de son excursion, il avait fait une... « certaine visite... »

— Es-tu allé à la Frochais ?

Elle posa la question si naturellement que personne n'aurait pu deviner l'importance qu'elle y attachait. Claude sourit finement, et, comme s'il achevait la pensée de sa sœur :

— Chez M. Arnold de Preuilly ? M. le vicomte Arnold de Preuilly ?

Elle répliqua, un peu vexée :

— Je ne te parle pas de M. Arnold de Preuilly, mais de la Frochais. Je suis curieuse de savoir si ces étangs sont vraiment si jolis, si ce château a réellement si belle allure ?

— Hum ! fit Claude, ayant l'air de redevenir sérieux. — Il y a deux châteaux, l'un gothique qui sert de ferme, avec un puits comme on en voit dans les musées, l'autre du temps de Louis XIV, un peu plus délabré que le gothique, sans doute parce qu'on construisait déjà moins bien.... Et puis, les étangs... Mon Dieu, les étangs ! il y a beaucoup d'arbres autour et beaucoup d'herbes dedans, avec un peu d'eau verte dessus... Mais, évidemment, si mon ami Arnold épousait une jeune fille très riche, il ferait reconstruire ses divers châteaux, recreuser ses étangs...

Berthe se mordait les lèvres, ayant envie de jeter quelque impertinence à son frère, mais redoutait ses railleries.

Claude, maintenant, allumait une cigarette ; et il en fuma la moitié, sans ajouter une parole. Alors, Berthe se décida, agacée :

— Et lui !..., comment est-il ?

— Qui ?

— Tu sais bien qui je veux dire ?

— Dame ! Tu m'as presque défendu de t'en parler. Enfin, tu veux tout de même mon avis

(A suivre). SALES.